

11 juin 2019

EMN Weekly Brief

- Le 7 juin, le ministre des Affaires étrangères et européennes, ministre de l'Immigration et de l'Asile, [Jean Asselborn a rencontré le haut-commissaire des Nations unies pour les réfugiés \(HCR\), Filippo Grandi](#), pour un entretien bilatéral. Les discussions du ministre Asselborn avec le haut-commissaire Grandi ont permis d'aborder en profondeur des défis à venir en matière d'immigration et d'asile ainsi que sur des questions relatives aux réfugiés en Europe, dont notamment l'indispensabilité d'une coopération étroite avec les pays tiers en vue d'une gestion efficace des flux de migration, l'importance de renforcer les activités du HCR et de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), ainsi que l'importance incontournable d'un mécanisme de redistribution solidaire à l'échelle européenne.
- Lors du Conseil "Justice et affaires intérieures", qui s'est tenu à Luxembourg le 6 et 7 juin, plusieurs positions et/ou modifications ont été adoptées. Le Conseil a adopté des [modifications au règlement "code des visas"](#) qui amélioreront les conditions pour les voyageurs en règle et renforceront les outils disponibles pour relever les défis posés par les migrations clandestines. En matière de politique migratoire, le Conseil a arrêté une [position de négociation partielle sur la directive retour](#) afin d'améliorer l'efficacité des règles applicables au retour des migrants en situation irrégulière. Cette position porte sur tous les aspects de la révision proposée, à l'exception des dispositions relatives à la procédure à la frontière pour les retours. La raison en est que le champ d'application de cette procédure est défini par le règlement sur les procédures d'asile, qui est actuellement à l'examen.
- L'Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne (FRA) a publié son rapport annuel [Fundamental Rights Report 2019](#) sur la manière dont les institutions de l'UE et les États membres ont appliqué la charte des droits fondamentaux de l'UE. Selon FRA, l'année 2018 a été marquée à la fois par des avancées et des régressions en matière de protection des droits fondamentaux. Le rapport examine les principales évolutions dans ce domaine, en recensant les progrès accomplis et les sujets de préoccupation persistants. Ensemble avec le rapport, [FRA a également publié des avis sur les principales évolutions](#) dans les domaines thématiques couverts ainsi qu'un résumé des éléments factuels qui étaient ces avis. 2019 marque le 10^{ième} anniversaire de la charte.

Publications:

Nous avons le plaisir de vous annoncer deux nouvelles publications, notamment la première étude menée en 2019 intitulée [Comparative overview of national protection statuses in the EU and Norway](#) et la note de synthèse de la quatrième étude menée en 2018 intitulée [Attirer et retenir des étudiants internationaux au Luxembourg](#).

Chiffre de la semaine: 135

Entre 2010 et 2018, période couverte par la première étude 2019 intitulée « Comparative overview of national protection statuses in the EU and Norway », le Luxembourg a délivré 135 titres de séjour « vie privée pour raisons humanitaires » (premières délivrances + renouvellements) à des ressortissants de pays tiers.

Source: Direction de l'Immigration

Le Réseau européen des migrations, créé par la décision n°2008/381/CE du Conseil du 14 mai 2008, a pour objet de fournir des informations actualisées, objectives, fiables et comparables sur la migration et l'asile aux institutions européennes, aux autorités des États membres et au grand public, en vue d'appuyer l'élaboration des politiques et la prise de décisions au sein de l'Union européenne.

Nous contacter :

Email: emn@uni.lu

Site du LU EMN NCP : www.emnluxembourg.lu

Base de données sur la jurisprudence en matière d'immigration et de protection internationale : www.emn.lu

Site de l'EMN : https://ec.europa.eu/home-affairs/what-we-do/networks/european_migration_network_en